



**INFORMATIONS RELATIVES A LA PREPARATION
AUX CONCOURS D'ENTREE DANS LES IFSI
POUR LES TITULAIRES DU BACCALAUREAT OU EQUIVALENCE
ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019**

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

être âgé de 17 ans et être titulaire d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence ou d'un diplôme homologué au minimum au niveau IV

OU

être titulaire d'un titre figurant dans l'arrêté du 25 août 1969 ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat français figurant dans le décret n°81-1221 du 31 décembre 1981

OU

être titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée en Université

OU

être titulaire du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique et justifier à la date du début des épreuves du concours, de 3 ans d'exercice professionnel

OU

les candidats justifiant, à la date du début des épreuves, d'une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale :

- D'une durée de 3 ans pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social, autres que les titulaires du diplôme d'Etat d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture
- D'une durée de 5 ans pour les autres candidats

Ces candidats doivent au préalable avoir été retenus par un jury régional de pré-sélection.

II – PROGRAMME

Entraînement aux tests psychotechniques

Apport de connaissances dans le domaine sanitaire et social

Découverte des institutions sanitaires et sociales, des organismes d'état et internationaux

Informations sur la formation et la profession infirmière

Entraînement à l'épreuve de culture générale

Entraînement à l'épreuve orale

III - DUREE DE LA FORMATION : 289 heures réparties sur 31 semaines

- De **SEPTEMBRE 2018 A AVRIL 2019 : entraînement à l'épreuve écrite**
- De **AVRIL A JUIN : entraînement à l'épreuve orale**

IV - NOMBRE DE PARTICIPANTS : 2 groupes de 20 personnes

→ **GROUPE 1** le **MARDI** de 9h00 à 12h00 et le **JEUDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

→ **GROUPE 2** le **MARDI** de 13h30 à 16h30 et le **VENDREDI** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

LE GROUPE 2 SERA MIS EN PLACE SI IL Y A SUFFISAMMENT DE PARTICIPANTS

V – DROITS D'INSCRIPTION : 76 €uros

VI - COUT DE LA FORMATION

Culture Générale et Tests Psychotechniques et Oral

Tarif individuel : 2 215 €uros

Tarif si financement : 2 721 €uros

1^{er} versement : 739 € le 25/09/18

2^{ème} versement : 738 € le 27/11/18

Le solde : 738 € le 15/01/19

Tests Psychotechniques seuls : nombre de places limité à 10 candidats

- De SEPTEMBRE 2018 à AVRIL 2019

Tarif individuel : 797 €

Tarif si financement : 981 €

1^{er} versement: 797 € le 25/09/18

CONTACT : – secrétariat préparation au concours

Tél. : 01.49.44.36.32 E-mail : r.guimese@ifits.fr

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon

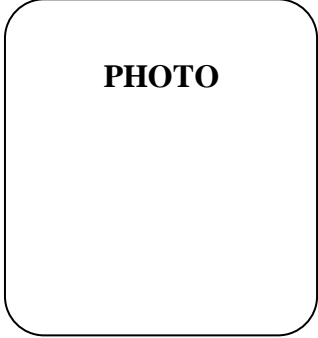
Adresse postale : 3, avenue Jean Jaurès – 93331 NEUILLY/MARNE CEDEX

Accès : 19 avenue Maison Blanche – 93331 NEUILLY SUR MARNE

**ATTENTION
ENTREE**

INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON
FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2018 / 2019
PREPARATION AUX CONCOURS D'ENTREE DANS LES IFSI

TITULAIRE DU BACCALAUREAT ou EQUIVALENCE



- Culture générale et Tests psychotechniques et entraînement à l'oral
- Tests psychotechniques

SEXE : Féminin Masculin

NOM DE NAISSANCE.....
PRENOM

NOM D'EPOUSE.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....

SITUATION DE FAMILLE :

NATIONALITE.....

N° SECURITE SOCIALE

ADRESSE

DOMICILE..... PORTABLE :

TRAVAIL..... E.mail

TITRE D'INSCRIPTION (cochez la case correspondante)

- Baccalauréat français - série :
- Titulaire de l'un des titres énoncés par l'arrêté du 25/08/69 ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat français
- Titulaire d'un titre homologué au minimum au niveau IV
- Titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université
- Autorisation délivrée par un jury régional de présélection

Avez-vous déjà suivi une préparation au concours IDE NON OUI où

Avez-vous déjà passé les épreuves de sélection du concours IDE NON OUI

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- Employeur ou Congé individuel de formation
- Démarches Mission locale, PAIO
- Pôle emploi Personnel
- Autre (précisez)

ATTESTATION

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A.....le..... signature

- Partie réservée à L'administration**
- copie du baccalauréat français ou titre admis en équivalence ou diplôme niveau IV
- Titre admis en dispense du baccalauréat
- D.A.E.U. D.E. AMP + attestation d'employeur
- copie de l'autorisation du jury régional de pré-sélection
- copie de la carte d'identité ou passeport
- chèque de 76 euros

vérifié par le

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

TITULAIRE DU BACCALAUREAT FRANÇAIS OU EQUIVALENCE

1. La fiche d'inscription, ci-jointe, complétée et signée.

2. Une photo d'identité (à coller ou agraffer sur la fiche d'inscription ci-jointe).

Cette photo doit être « tête nue, de face, et sur fond blanc » conformément à la réglementation sur les photographies de pièces d'identité.

3. Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité

Pour les personnes de nationalité étrangère : une photocopie du passeport en cours de validité et une copie de la carte de séjour en cours de validité

4. Copie du baccalauréat français ou équivalence

ou

- copie du DAEU

ou

- copie du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique et les attestations d'employeurs justifiant de trois années d'activité professionnelle

ou

- autorisation délivrée par un jury régional de présélection

5. Un chèque bancaire ou postal **à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE DU G.I.P.**
de 76 euros correspondant aux droits d'inscription

☞ Les droits d'inscription restent acquis, même en cas de désistement ou d'absence.

6. Une attestation de prise en charge de l'employeur ou autre organisme, le cas échéant.